

**NOUVELLE
FORMATION**

**FÉVRIER
& MARS
2026**

RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN ENTREPRISE / CAIO





FORMATION RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN ENTREPRISE / CAIO

POURQUOI CETTE FORMATION

L'Intelligence Artificielle (IA) est partout, dans les journaux, dans les conversations, dans nos ordinateurs, machines, et dans nos démocraties. Elle suscite crainte, angoisse, curiosité et émerveillement.

Quelle est la place résiduelle de l'humain? Peut-on contrôler l'IA, comment l'utiliser en limitant la responsabilité de l'entreprise, notamment par la mise en place d'une organisation adéquate qui positionne la gouvernance avant l'application technique.

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Comprendre comment l'utiliser et maîtriser les enjeux juridiques, organisationnels et sécuritaires dans la mise en œuvre de l'IA en entreprise, en particulier :

- L'identification et le fonctionnement des différents types d'IA
- La législation existante suisse et européenne en la matière
- Les outils de gouvernance et d'organisation
- La mise en œuvre de l'éthique by design
- Les risques liés à la propriété intellectuelle
- Les responsabilités en lien avec l'IA, notamment découlant d'un défaut de gouvernance

PUBLIC CIBLE

Responsables IA, responsables de la protection des données (DPO), juristes d'entreprise, responsables de la sécurité de l'information (RSSI), responsables de la gestion des risques, responsables « compliance », auditeurs de la sécurité de l'information et toutes personnes intéressées par la mise en place de l'IA en entreprise.

POINTS FORTS

Chaque thème est enseigné par un spécialiste/praticien et la plupart des enseignants participent à tous les cours afin de proposer une formation transversale. Formation pratique avec mise en situation et schémas de raisonnement.

FORMATION DE 6 JOURS

Jour 1 (9 février 2026) – Introduction à l'IA

(Isabelle Hering, Gérald Page et Philippe Oechslin)

- Définitions
- Exemples
- Comment ça marche?
- Lois applicables ou pertinentes en droit suisse et européen

Jour 2 (10 février 2026) – IA & Protection des données

(Isabelle Hering et Gérald Page)

- Bases de la protection des données
- Big data – Data scrapping – Data mining

Jour 3 (11 février 2026) – IA & Sécurité et Gouvernance

(Philippe Oechslin et Philippe Page)

- Enjeux sécuritaires, vol, fuite de données
- Organisation, gouvernance et audit

Jour 4 (2 mars 2026) – IA & Ethique et Propriété Intellectuelle

(Johan Rochel et Yaniv Benhamou)

- Ethique et IA
- Droits de propriété intellectuelle et IA

Jour 5 (3 mars 2026) – Questions choisies

- Les contrats et la responsabilité des entreprises en matière d'IA
(Philippe Gilliéron)
- Les certifications ISO en lien avec l'IA *(Carine Allaz)*
- Retour d'expériences dans le domaine financier

EXAMENS

Jour 6 (18 mars 2026) – Préparation aux examens (révision – Q&A) et examens (sans IA 😊) portant sur toutes les matières enseignées

- Un participant ne peut passer les examens que s'il a assisté à tous les cours

TRAVAIL ÉCRIT

- 10 pages max. sur un sujet relatif à l'IA (pour le 18 avril 2026)

ATTESTATION

- Participation à tous les cours
- Réussite des examens
- Acceptation du travail écrit par un enseignant

LIEU ET DATES

La formation a lieu à la CVCI, Av. d'Ouchy 47, 1006 Lausanne de 8h30 à 17h30

- **Jour 1** : 9 février 2026
- **Jour 2** : 10 février 2026
- **Jour 3** : 11 février 2026
- **Jour 4** : 2 mars 2026
- **Jour 5** : 3 mars 2026
- **Jour 6 (Examens)** : 18 mars 2026

COÛTS DE PARTICIPATION

Formation entière : CHF 4'200.-

Ce montant comprend la documentation (PDF), les collations pendant les pauses, ainsi que les repas de midi.

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur portable ou d'une tablette sur lequel il pourra télécharger avant chaque séance les présentations et les documents importants en format PDF.

Rabais Early Bird (demande d'inscription reçue jusqu'au 30 novembre 2025)*

- Formation entière : CHF 3'800.- au lieu de CHF 4'200.-

Rabais Entreprise dès 2 inscrits*

- Formation entière : 20%, soit CHF 3'360.- pour le deuxième inscrit et les suivants

Rabais Alumni DPO Formation « Responsable de la Protection des données en entreprise »*

- Formation entière : CHF 3'500.- au lieu de CHF 4'200.-

** Rabais non cumulables*

INSCRIPTION

En ligne : jusqu'au 1^{er} février 2026 sur www.dpo-associates.ch/formation

Le nombre de participants à la formation entière est limité à 30 personnes et la formation n'aura lieu qu'avec un minimum de 12 participants. Une confirmation sera envoyée.

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements, contacter DPO Associates Sarl via messagerie info@dpo-associates.ch ou au 022 361 85 81.